

**MAIRIE**  
de  
**SAINT-MARCEL-LES-VALENCE**

Code Postal 26320  
Tél. 04 75 58 70 03 - Fax 04 75 58 74 34

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal**  
**Du 24 janvier 2019 à 20 heures**

**Etaient présents :**

D. QUET ; M. MONTMAGNON ; J-M. VALLA ; D. CHASSOULIER ; V. BARD ; J-M. ROYANNEZ ; M. CROUZET ; J. PLEINET ; D.FAQUIN ; H. CHAMBON ; S. BENSADI (Arrivée 20h30) ; Y. MAGNIN ; B. RUNDLER ; P.ZANI ; F. JEUNOT ; S. GOHIN-BONNARDEL ; B. TEYSSOT, M. GELINOTTE

**Avaient donné pouvoirs :**

N. VASSALO à F. JEUNOT ;  
J-P. GARDE à J-M. ROYANNEZ ;  
A. FERRIER à M. MONTMAGNON ;  
F. MICHEL DIT BARON à D. CHASSOULIER ;  
C. DUVAL à J.M. VALLA

**Etaient absents :**

F. BOUVET  
F. MERLE  
E. CHAHBAZIAN  
F. MICHEL DIT BARON  
S. VRANCKX  
T. SERRADURA  
F. ROBIN  
A.FERRIER  
C. DUVAL  
JP. GARDE  
N.VASSALO

Madame Dominique CHASSOULIER est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance :

- soumet au vote le procès-verbal de la séance du 30 novembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

*Le Conseil Municipal, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :*

**AFFAIRE n°1 : FINANCES - RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Rapporteur : Jean Michel VALLA

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du Rapport d'orientation du budget 2019. L'adjoint rappelle que le Budget 2019 sera voté en séance du Conseil Municipal ultérieurement, dans un délai de deux mois.

**AFFAIRE n°2 : FINANCES - DEMANDE DE SUBVENTION DETR2019 - Défense Incendie**

Rapporteur : Jean Marie ROYANNEZ

**Unanimité**

Le Conseil Municipal valide la demande de subvention à déposer auprès de la Préfecture de la Drôme, pour la mise en œuvre de nouveaux poteaux incendie.

Monsieur JEUNOT, demande pourquoi ces travaux n'ont été réalisés les années précédentes.

Monsieur le MAIRE, rappelle que la compétence de vérification des dispositifs incombait avant au SDIS, et qu'à ce titre, on n'avait pas eu de retour sur ces demandes de renfort. Depuis le 01/01/2018, la compétence est revenue à la Commune et que notre prestataire actuel, suite à un diagnostic, nous a fait remonter de nouveaux besoins. Au regard de l'ampleur des travaux à réaliser sur le département, la situation de St Marcel reste anecdotique. (13 points à renforcer)

Monsieur JEUNOT précise qu'il serait plus logique de lisser ces travaux dans le cadre des nouvelles constructions.

Monsieur le MAIRE rappelle que c'est déjà le cas et qu'à chaque nouvelle construction, les ajustements des dispositifs de défense incendie sont réalisés, si nécessité. Dans le cas présent, il s'agit principalement des travaux de renfort de dispositif en secteur rural et sur les vieux réseaux d'adduction.

**AFFAIRE n°3 : FINANCES - AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DEPENSES INVESTISSEMENT**

Rapporteur : Jean Michel VALLA

**Unanimité**

Après avoir écouté l'exposé DU 1<sup>ER</sup> ADJOINT, le Conseil Municipal valide, dans l'attente du vote du budget, l'autorisation est donnée pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à concurrence de 25 % des dépenses inscrites au budget primitif 2018 après déduction du remboursement de la dette

**AFFAIRE n°4: RESSOURCES HUMAINES - AUGMENTATION VOLUME HORAIRE**

Rapporteur : Dominique CHASSOULIER

**Unanimité**

Le Conseil Municipal valide dans le cadre de l'organisation des services administratifs l'augmentation du volume horaire de l'un des postes (+3h/semaine).

**AFFAIRE n°5 : MARCHE PUBLIC - ATTRIBUTION LOT8 - CONSTRUCTION MEDIATHEQUE**

Rapporteur : Marc CROUZET

**Unanimité**

Suite à la déclaration infructueuse du lot 8, le Conseil Municipal valide la proposition de la Commission des marchés quant au choix du prestataire retenu dans le cadre de la deuxième consultation pour les travaux de chapes et revêtements des sols de la médiathèque. Les travaux seront réalisés par l'entreprise ADEQUAT'SOLS pour un montant prévisionnel de 50 505.15 € HT.

Mme TEYSSOT, souligne qu'il y a un écart de 67% par rapport à l'estimation initiale

Monsieur le MAIRE, confirme qu'il y a bien un écart entre l'estimation provisoire que notre MOE a fait lors de l'APD, mais rappelle que c'est le seul lot où l'écart est à notre défaveur. Sur les 9 autres lots, on a constaté un résultat d'appel d'offre inférieur à l'estimation initiale. Pour mémoire, le projet avait été estimé à 1 214 611 € HT en phase APD, et aujourd'hui, le montant prévisionnel après consultation est de 1024081 € HT Avenant n°1 inclus, soit 190 530 € de moins.

**AFFAIRE n°6 : MARCHE PUBLIC - AVENANT n°1 - LOT 1 - CONSTRUCTION MEDIATHEQUE  
COMPENSATION**

Rapporteur : Marc CROUZET

**Unanimité**

Le conseil Municipal valide l'avenant n°1 du lot 1 pour qu'une finition plus soignée et esthétique des coffrages bétons soit réalisée à la médiathèque. Le montant de cette prestation est arrêté à 23 100 € HT.

**AFFAIRE n°7 : DECISIONS****Rapporteur : Monsieur le Maire**

Il rend compte au Conseil Municipal de l'usage fait de la délégation permanente votée par la délibération n° 14/15 en date du 03 avril 2014 portant sur les Décisions du Maire prises et visées par le contrôle de légalité depuis la séance du 30/11/ 2018

N°	Date	Objet	Montant
18/29	17/12/2018	Mission CSPS / BC travaux rugby	8 140 € HT
19/01	21/01/2019	Protocole transactionnel - Sinistre ECL 2007	2 354.45 €

**AFFAIRE n°8 : Compte rendu des D.I.A****Rapporteur : M Vincent BARD, Adjoint en charge de l'urbanisme**

Le Conseil Municipal prend acte des DIA reçues en mairie depuis la séance du 30/11/2018 dernier, et décide de ne pas préempter.

**AFFAIRE n°17 : Informations diverses**

Monsieur le Maire rappelle le planning des débats organisés sur St Marcel lès Valence dans le cadre du Grand Débat National.

- Vendredi 08 février -20h/22h - « les dépenses publiques et la fiscalité » - Salle du Conseil Municipal
- Vendredi 22 février - 14h/16h - « Démocratie / Citoyenneté » - MJC
- Samedi 2 mars - 9h/11h - « La transition écologique » - Salle des Fêtes
- Samedi 09 mars - 9h/11h - « Organisation de l'état, des Services Publics » - Ecole de Musique

L'animation et la prise de note seront réalisées par les associations organisatrices et pour chaque débat, et la logistique par la Commune.

Monsieur le Maire rappelle qu'une urne a été installée en mairie afin de recueillir les doléances de nos concitoyens.

Les prochains Conseils Municipaux

14/03/2019

11/04/2019

23/05/2019

20/06/2019

Programmation Culturelle

- 01 au 03 février - Harmonie Renaissance
- 08 février - Spectacle tous publics « le Savetier de Thanjavur »

La séance est levée à 22 h 30